

SORTIE CLUB 2019



Le club souhaite organiser une sortie club ouverte aux plongeurs en 2019.

Le site proposé est le club Espace mer situé à la Tour Fondue pointe de Hyères site du club <https://www.espacemer.fr/> situé face à Port Cros et aux épaves telles que le donator, le sec, le dornier etc...

La sortie est prévue du mercredi 29 mai au 2 juin 2019.

Restauration et hébergement.

L'hébergement et la restauration sont sur place à proximité immédiate du club de plongée, une centaine de mètres maximum.

L'hébergement est prévu au camping de la tour fondue dans des bungalows pour 4 personnes, composé d'une chambre avec un lit double, une chambre avec 2 lits de 1 personne et un salon. <https://www.camping-latourfondue.com/> .

La restauration en pension complète hors boisson est prévue dans le restaurant Opélican situé en limite du camping <https://www.camping-latourfondue.com/>

Le paiement de l'hébergement et de la restauration au club se fera par l'intermédiaire de l'OCNM.

Plongée

Il est prévu 6 plongées, soit 2 par jour le jeudi, vendredi et samedi.

Les moniteurs qui souhaiteraient encadrer se feront connaître auprès d'Yvelyse.

De même les plongeurs niveau 1 ou ceux qui souhaitent être encadrés devront également le préciser car cela occasionnera un coût supplémentaire.

Enfin les personnes désireuses de louer du matériel (combinaison, détendeurs, ordinateurs) devront également le mentionner afin que nous puissions prévenir le club qui nous accueille.

Pour mémoire, l'OCNM peut mettre à disposition gratuitement les gilets mais pas les détendeurs.

Les plongées valent 32,5€ blocs compris.

Le site précise le coût de la location des détendeurs, combinaison, encadrement etc....

De même il est possible moyennant un supplément de passer la demi-journée ou la journée complète sur Port Cros. Des épaves telles le donator, le grec sont également possibles moyennant un surcoût de quelques euros.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site du club.

Transport

Le départ se fera dans la journée du mercredi, cela suppose donc que les personnes qui travaillent déposent une journée de congé.

Le retour est prévu le dimanche soir au plus tard.

Plusieurs solutions de transport sont possibles : la voiture, l'avion, le train.

Le train semble être le moyen le plus adapté. La gare d'arrivée est celle d'Hyères.

Les liaisons sont directes depuis Paris ou avec changement à Marseille. Bien que les réservations ne soient pas encore toutes ouvertes à cette date, le nombre de trains dans la journée est important.

Entre Marseille et Hyères il faut compter environ une heure 30 pour un montant de 16€ avec un train toutes les heures.

Il existe un bus n°67 entre la gare d'hyères et le camping de la tour fondue, distance 11km durée 25 minutes environ, prix 1,40€

Quel que soit l'option retenue, il appartiendra à chacun de s'organiser pour le transport même si une réservation de groupe pourrait être organisée. A ce jour les réservations de train ne sont pas disponibles pour tous les horaires.

Il est difficile d'être plus précis à cette date.

Budget

Le montant pour l'hébergement, la restauration et les 6 plongées est de :

- Plongée : 6 x 32,5€ = 195€
- Hébergement : 80 € (sur la base de 4 nuits et 4 personnes par bungalow)
- Restauration comprenant le repas du mercredi soir et petit déjeuner du dimanche matin : 151€
- Soit au total = 436 E (valeur 2018). Il est possible que la restauration et l'hébergement augmentent de quelques euros.

Ce montant ne comprend pas :

- les boissons,
- le surcoût de certaines plongées,
- la location et l'encadrement

Comme précisé précédemment, le transport étant individuel il est difficile de déterminer un montant, toutefois les simulations faites à d'autres dates laissent entrevoir un billet aller-retour inférieur à 200 €, des tarifs plus intéressants semblent possibles.

Réservation

A ce jour les plongeurs sont prioritaires, toutefois dès que la liste sera connue et en fonction du nombre, la sortie pourra être ouverte aux non plongeurs.

Les personnes intéressées devront se faire connaître auprès d'Yvelise avant le **30 novembre** et lui remettre un chèque de 200€.

Le solde se fera en début d'année lors de la réservation de l'hébergement et la restauration.

Afin de pouvoir permettre l'organisation de cette sortie dans les meilleures conditions, le respect de cette date est indispensable même si nous ne disposons pas à l'heure actuelle de l'ensemble des confirmations permettant d'arrêter un montant définitif quant à cette sortie.